

Curriculum vitae

Thierry AFSCHRIFT, né le 13 septembre 1953, est marié et a 4 enfants.

Licencié en droit, licencié spécial en droit économique et licencié spécial en sciences fiscales de l'ULB, il est aujourd'hui professeur ordinaire à l'Université Libre de Bruxelles, à la Solvay Brussels School of Economics and Management, charge qu'il assume depuis 1987.

Il est par ailleurs Président de l'Executive Master en Gestion Fiscale de la même Solvay Brussels School of Economics and Management.

Il a précédemment enseigné à la Faculté de droit de l'Université Libre de Bruxelles, au Centro Universitario Francisco de Vitoria à Madrid, à la Vrije Universiteit Brussel.

Il est avocat au Barreau de Bruxelles depuis 1976, et est également inscrit au Barreaux de Anvers, de Genève, de Fribourg, de Madrid, et de Luxembourg. Il est foreign lawyer à Hongkong.

Il est associé fondateur de l'Association d'avocats AFSCHRIFT (Bruxelles, Anvers, Luxembourg, Genève, Fribourg, Madrid, Tel Aviv, Hongkong).

Il est auteur des ouvrages suivants :

«*L'évitement licite de l'impôt et la réalité juridique*», Larcier (1994 et 2^{ème} édition 2004).

«*L'impôt des personnes physiques*», Collection fiscale de l'Ecole de commerce Solvay, avec la collaboration de Marielle MORIS, Kluwer, 1995.

«*Traité de la preuve en droit fiscal*», Larcier (1998 et 2^{ème} édition 2004, traduction en néerlandais «*Bewijs in fiscaal recht* », 2002).

«*Manuel de droit pénal financier*» (avec Valérie-Anne de Brauwere), Kluwer, 2001.

«*L'impôt des personnes physiques* », Bibliothèque fiscale de la Solvay Business School, Larcier, 2005.

« Chronique de Jurisprudence relative à l'impôt des personnes physiques (2000-2008) », avec Mélanie DAUBE, Larcier, Bruxelles, 2009.

La levée du secret bancaire fiscal, Larcier, 2011.

L'abus fiscal, Larcier, 2013 (édition néerlandaise. Het fiscaal misbruik, Larcier 2013).

La tyrannie de la redistribution, Les Belles Lettres, 2016.

Il est également auteur de plus de 150 publications dans de nombreuses revues spécialisées

belges et étrangères (Journal de Droit fiscal, Fiscalité Européenne Revue, Journal des Tribunaux, Revue Générale du Contentieux Fiscal, Revue de droit commercial, Revue du Notariat belge, Revue Pratique des sociétés, Revue de jurisprudence de Liège, Mons et Bruxelles, DAOR, Tijdschrift voor Fiscaal Recht, Noticias de la Unión Europea, Revue Générale de Fiscalité ...).

Il a prononcé plus de 250 conférences dans le domaine du droit fiscal, à Bruxelles, Luxembourg, Londres, Genève, Paris, Madrid, Lausanne, Bâle, Zurich, Gstaad, Monaco, Louvain-La-Neuve, Namur, Anvers, Liège, ...

Il a été expert auprès de la Chambre des représentants de Belgique, du Sénat de Belgique, et de divers gouvernements, à l'occasion de certaines législations fiscales.